

larme, mais les matras ne leur en laisserent pas le temps et les jetèrent à la mer... Coa, événement se passait le 27 à Sébastopol. Immédiatement après l'exécution sommaire des officiers, les matelots révoltés parmi lesquels se trouvaient huit officiers, apparurent pour Odessa où ils prévoyaient, avant d'aller, trouver un appui auprès des généraux de la ville.

Dès que le gouverneur d'Odessa connut les événements, il fit sommer les révoltés de mettre bas les armes, mais ceux-ci répondirent en tirant sur les troupes de police. Les dépêches sont contradictoires en ce qui concerne le nombre des officiers tués par les émeutiers, remis en liberté par eux ou gardés en otage à bord du cuirassé.

Les Evénements de Mercredi

Dans l'après-midi du 28, des troubles sérieux ont eu lieu dans le port, et dans la soirée, les émeutiers incendièrent les édifices, des magasins et des vaisseaux russes. C'est alors que les autorités militaires firent dégrader et incendier toute avenue au port, et donnèrent l'ordre aux troupes de tirer sur la foule. La fusillade s'est prolongée pendant une grande partie de la nuit; une centaine de personnes furent tuées.

On rapporte que beaucoup de dégâts au détriment des particuliers ont été commis. Les émeutiers avaient à leur tête des marins du « Kniaz-Potemkine ». Pendant la nuit, le cuirassé flottait par ses projecteurs tous les coins du port. Vers dix heures du soir, apercevant une patrouille devant le monument Richelieu, sur le boulevard Nizhny, il tira sur elle; quatre cosques étaient tués et dix-sept blessés.

De l'ensemble des dépêches reçues, il résulte que l'état des choses était approximativement le suivant, le soir du 28 : Les rues principales de la ville ont été incendiées. Tous les entrepôts et magasins ont été brûlés. Plusieurs cosques avaient été tués, ainsi qu'environ trois cents émeutiers. Les magasins de blé étaient détruits, les magasins de sucre, de café, de cacao, de sucre étaient dévastés à leur tour. Les dépôts de munitions de la Compagnie des Chemins de fer étaient également incendiés. Les magasins de farine étaient également incendiés. Les magasins de sucre, de cacao, de sucre étaient dévastés à leur tour.

Les Tueries de Jeudi

Les dépêches suivantes présentent un tableau des faits accomplis pendant la journée du 29 : Les incendies et les fusillades ont occupé une partie de la nuit. Les rues principales de la ville ont été incendiées. Tous les entrepôts et magasins ont été brûlés. Plusieurs cosques avaient été tués, ainsi qu'environ trois cents émeutiers. Les magasins de blé étaient détruits, les magasins de sucre, de café, de cacao, de sucre étaient dévastés à leur tour.

Le peuple mitrillé

L'INCENDIE DU PORT D'ODESSA. Péttersbourg, 30 juin. — Voici des détails authentiques sur la journée d'hier, jeudi, à Odessa : Vers cinq heures, la foule commença à piller et à incendier les dépôts de marchandises et les navires russes, égarant cependant les navires étrangers. Les cosques, craignant les obus du « Kniaz-Potemkine », laissèrent taire; mais la foule jeta une bombe qui tua plusieurs cosques. La troupe intervint enfin, fusillant à droite et à gauche, se servant aussi de nouvelles sur le « Kniaz-Potemkine » et les autres navires insurgés restèrent tranquillement ancrés. Les insurgés déclarent avoir confiance dans leurs camarades de Sébastopol et sont certains qu'ils feront cause commune avec eux.

PROCLAMATIONS RÉVOLUTIONNAIRES DANS L'ARMÉE

Péttersbourg, 30 juin. — La vérité sur les événements tragiques d'Odessa commence à se révéler. Les dépêches sont rares et contradictoires. Selon les renseignements de l'amiralat quatre cuirassés sont partis de Sébastopol seulement hier au soir, alors qu'ils devaient déjà se mettre en route la veille pour soumettre les insurgés. On se demande si les équipages de l'amiralat Kriger resteront fidèles et ne se joindront pas aux insurgés. Le « Natcha Zhin » dit que les vapeurs du port et les dépôts de grains d'Odessa brûlent. Voilà toutes les nouvelles que les journaux donnent; jusqu'à présent tout se passera comme nous le décrivons.

L'Emotion en Allemagne

Berlin, 30 juin. — Les événements d'Odessa provoquent ici de nombreux commentaires. La « Gazette de Voss » écrit : « C'est la révolution qui a éclaté à Odessa, et non pas le régime des spiritueux. » M. LAURAIN rappelle que la Chambre a rejeté ce matin à une grande majorité l'amendement de M. P. MERLOT. La commission demande à la Chambre de voter l'article 11 tel qu'il lui est présenté.

Bombardement d'Odessa

Un télégramme adressé le 29 au soir à la « Daily Mail » annonce : — Le « Kniaz-Potemkine » a ouvert de nouveau le feu ce soir sur la ville. Le premier obus a atteint une maison de la rue Nejninskai; le deuxième est tombé dans une brasserie; les deux bâtiments ont leurs murailles percées de trous de six mètres de large et de trois de haut. Le cuirassé n'a pas tiré depuis.

Nouvelle révolte de marins

D'autres télégrammes donnent sur les faits du 29 les renseignements complémentaires suivants : — On signale la présence d'un second navire mutiné à Cap-Fontaine, à dix milles d'ici. Le « Kniaz-Potemkine » a arrêté, à cinq heures, un transport ayant à bord des Russes venant de Port-Arthur et un autre vapeur; il les a obligés à rester à portée de ses canons pendant deux heures.

La Journée de Vendredi

Les insurgés restent maîtres du port et de la rade d'Odessa. — Horribles massacres. — Tués et blessés par milliers. Odessa, 30 juin. — La situation est toujours extrêmement grave; les troupes régulières sont bien maîtresses de la ville, mais les insurgés sont toujours les maîtres du port et de la rade où l'on attend l'arrivée de l'amiral Kriger; leurs canons menacent toujours la ville de nouveaux bombardements. Le port est complètement détruit.

RÉVOLTE DE MARINS A CRONSTADT

Péttersbourg, 30 juin. — Les marins du cuirassé « Alexandre-II », ancré dans le port de Cronstadt, se sont révoltés. L'IMPRESSON A PÉTERSBOURG. Péttersbourg, 30 juin. — La nouvelle des événements d'Odessa a commencé à se répandre le 29 dans Péttersbourg, causant dans les milieux officiels une véritable stupeur.

Le Régime des Boissons

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi concernant la fraude sur les vins et le régime des spiritueux. M. LAURAIN rappelle que la Chambre a rejeté ce matin à une grande majorité l'amendement de M. P. MERLOT. La commission demande à la Chambre de voter l'article 11 tel qu'il lui est présenté.

LA SÉPARATION des Eglises et de l'Etat

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet relatif à la séparation des Eglises et de l'Etat. La Chambre est restée hier aux dispositions additionnelles présentées après l'article 35.

Curés et Elections

ALBERT LE ROY présente l'amendement suivant : Les ministres du culte qui ne reçoivent pas de pension viagère seront exonérés de l'impôt sur le revenu.

Arrivée de Navires de guerre devant Odessa

Les rigueurs de la censure. — Silence imposé aux journaux russes. — Constatation tsariste. — Les mesures de répression contre les marins révoltés. Péttersbourg, 30 juin. — Une rigoureuse censure s'impose aux journaux et au silence absolu sur les événements du cuirassé « Kniaz-Potemkine ». Ce drame naval et ses tragiques conséquences sont encore complètement ignorés par l'immense majorité du public russe qui ne sait que très vaguement que de nouvelles perturbations ont surgi à Odessa.

Dans les milieux officiels supérieurs qui connaissent la vérité, la protestation morale s'accroît à mesure qu'ils reçoivent de nouveaux détails sur les événements d'Odessa. L'alarme est, en outre, redoublée par la nouvelle de la mutinerie des matelots de Libau qui fait pressentir des conjonctures périlleuses pour la dynastie et le gouvernement. De nombreux symptômes font prévoir d'autres déflections militaires.

CONSEIL DES MINISTRES

LES NEGOCIATIONS AVEC L'ALLEMAGNE. M. Rouvier, président du conseil, a fait connaître l'état des négociations concernant le Maroc, qui se poursuivent dans des conditions satisfaisantes.

LE PARLEMENT CHAMBRE DES DÉPUTÉS

SEANCE DU MATIN. Paris, 30 juin. — La séance s'ouvre à neuf heures, sous la présidence de M. DOUMER. Les Fraudes sur les Vins. La Chambre n'a pu encore achever la loi des fraudes sur les vins.

LA QUESTION DU MAROC

Les relations franco-allemandes. — La conférence internationale. — Entente prochaine. — L'opinion en Allemagne. Le correspondant de Londres du Lokal-Anzeiger télégraphie que lord Lansdowne reçoit de M. Cambon communication de l'opinion allemande en ce qui concerne la conférence internationale.

LE REGIME DES BOISSONS

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi concernant la fraude sur les vins et le régime des spiritueux. M. LAURAIN rappelle que la Chambre a rejeté ce matin à une grande majorité l'amendement de M. P. MERLOT. La commission demande à la Chambre de voter l'article 11 tel qu'il lui est présenté.

LA SÉPARATION des Eglises et de l'Etat

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet relatif à la séparation des Eglises et de l'Etat. La Chambre est restée hier aux dispositions additionnelles présentées après l'article 35.

Curés et Elections

ALBERT LE ROY présente l'amendement suivant : Les ministres du culte qui ne reçoivent pas de pension viagère seront exonérés de l'impôt sur le revenu.

LA QUESTION DU MAROC

Les relations franco-allemandes. — La conférence internationale. — Entente prochaine. — L'opinion en Allemagne. Le correspondant de Londres du Lokal-Anzeiger télégraphie que lord Lansdowne reçoit de M. Cambon communication de l'opinion allemande en ce qui concerne la conférence internationale.

LE REGIME DES BOISSONS

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi concernant la fraude sur les vins et le régime des spiritueux. M. LAURAIN rappelle que la Chambre a rejeté ce matin à une grande majorité l'amendement de M. P. MERLOT. La commission demande à la Chambre de voter l'article 11 tel qu'il lui est présenté.

LA SÉPARATION des Eglises et de l'Etat

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet relatif à la séparation des Eglises et de l'Etat. La Chambre est restée hier aux dispositions additionnelles présentées après l'article 35.

Curés et Elections

ALBERT LE ROY présente l'amendement suivant : Les ministres du culte qui ne reçoivent pas de pension viagère seront exonérés de l'impôt sur le revenu.

LA QUESTION DU MAROC

Les relations franco-allemandes. — La conférence internationale. — Entente prochaine. — L'opinion en Allemagne. Le correspondant de Londres du Lokal-Anzeiger télégraphie que lord Lansdowne reçoit de M. Cambon communication de l'opinion allemande en ce qui concerne la conférence internationale.

LE REGIME DES BOISSONS

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi concernant la fraude sur les vins et le régime des spiritueux. M. LAURAIN rappelle que la Chambre a rejeté ce matin à une grande majorité l'amendement de M. P. MERLOT. La commission demande à la Chambre de voter l'article 11 tel qu'il lui est présenté.

LA SÉPARATION des Eglises et de l'Etat

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet relatif à la séparation des Eglises et de l'Etat. La Chambre est restée hier aux dispositions additionnelles présentées après l'article 35.

Curés et Elections

ALBERT LE ROY présente l'amendement suivant : Les ministres du culte qui ne reçoivent pas de pension viagère seront exonérés de l'impôt sur le revenu.

LES Drames du Demi-Monde

Par Pierre ZACCONE

VI
Sombre nuit, nuit radieuse

Polyte entra.

Philippe était assis et fumait, le coude appuyé sur la table de marbre.

— Eh bien ? demanda-t-il à voix rapide et basse.

— C'est fait ! répondit Polyte.

— Eh bien ! tu es raisonnable, cela nous occupera jusqu'à minuit. Allons porter ces lettres. Et après nous reviendrons à notre poste.

— Ils partent.

— Quand ils reviennent et qu'ils pénétreront dans le parc de l'hôtel, minuit n'était pas encore sonné.

— J'ai fait une nuit sombre, et l'on voyait à peine à se diriger.

— C'est entendu !

— Pour lors, ne jasons plus et devenons sérieux.

— Philippe allait s'éloigner... mais il n'avait pas fait deux pas qu'il suspendit sa marche.

— Qu'est-ce qu'il y a encore ? demanda Polyte.

— C'était Bridard.

— Bridard n'en avait pas le droit de quel que chose. Depuis quelques heures déjà, il savait tout.

— Et cela ne l'avait pas empêché de venir.

— Il ne se dissimulait pas cependant qu'il allait peut-être être vu, mais c'était une trop belle occasion pour lui.

— C'est entendu !

— Pour lors, ne jasons plus et devenons sérieux.

— Philippe allait s'éloigner... mais il n'avait pas fait deux pas qu'il suspendit sa marche.

— Qu'est-ce qu'il y a encore ? demanda Polyte.